

# Une campagne de vaccination lancée auprès du personnel de l'hôpital

## Vos vaccins sont-ils à jour ?

Dans le cadre de la Semaine européenne de la vaccination, un stand d'information pour le personnel de l'hôpital de Montargis sera installé à l'entrée du self.

■ Au CHAM, le nombre de vaccinations recommandées est en baisse depuis quelques années. Le meilleur exemple est bien évidemment celui de la grippe saisonnière. En 2010, 400 personnels de l'hôpital s'étaient ainsi fait vacciner contre seulement 300 en 2014. Un comble quand on connaît les difficultés occasionnées par le virus de cette année...

Il est donc vivement recommandé au personnel soignant de se prémunir contre les risques d'infection, et ainsi, de façon indirecte, de prémunir les patients. Les vaccinations obligatoires répondent aux recommandations du Conseil supérieur d'hygiène publique en France.

Les vaccins obligatoires pour le secteur santé concernent le BCG, la DTP et l'hépatite B. Il est également recommandé de se vacciner contre la coqueluche et la grippe. Le vaccin contre l'hépatite A est



Cette année, l'accent est mis sur la vaccination contre la coqueluche. (PHOTO : CHRISTELLE BESSEYRE)

recommandé dans le secteur social et médico-social, notamment pour les personnes intervenant auprès de jeunes handicapés ou de personnes âgées.

Pour ce qui concerne le grand public, le centre de vaccination, situé au 13, rue Port Saint-Roch, à Montargis, est ouvert le mercredi, de 14 heures à 18 h 30, et le jeudi, de 8 h 30 à 11 h 30. Le public

peut mettre à jour ses vaccins et s'informer.

Cette année, la Haute autorité de santé met l'accent sur la vaccination contre la coqueluche. Elle a pour objectif les cas de cette maladie chez les nourrissons de moins de 6 mois, non encore protégés, le plus souvent contaminés par les adultes, les parents dans plus de 50 % des cas (le plus souvent par la mère), la fratrie

dans 30 % des cas.

« Selon les données internationales, la durée de protection des vaccins coquelucheux est limitée dans sa durée. De même, l'immunité acquise, soit par vaccination, soit par maladie, s'efface au bout d'environ une dizaine d'années. Les adultes sont donc potentiellement réceptifs à la coqueluche », explique le docteur Gogien, du CHAM.